COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

Arrêté des comptes et loi de finances : anticiper les impacts en cabinet

Chaque fin d'exercice confronte les praticiens au même exercice : identifier ce qui a changé en comptabilité et en fiscalité, écarter ce qui ne concerne pas les dossiers traités et déterminer ce qui doit être appliqué dès l'arrêté en cours. L'information arrive en ordre dispersé et les arbitrages se prennent dans l'urgence. Cette journée d'actualité passe en revue les évolutions applicables et leurs conséquences pratiques sur l'arrêté des comptes des PME : traitement comptable, incidences déclaratives et choix à proposer au client. Les échanges sont organisés autour de questions apportées par les participants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 130 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Experts-comptables, chefs de mission, collaborateurs confirmés de cabinet, directeurs financiers et responsables comptables de PME.

PRÉREQUIS
Pratiquer l'arrêté des comptes et la fiscalité des entreprises.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les évolutions comptables applicables à l'arrêté en cours
- Mesurer les incidences fiscales des mesures nouvelles sur les dossiers PME
- Sélectionner les points qui appellent une décision avant la clôture
- Préparer les questions à soumettre au client et les options à documenter
- Adapter le dossier de travail aux changements retenus

03 Programme détaillé

M1 Actualité comptable de l'arrêté

- Trier ce qui change vraiment
- Évolutions des règles d'évaluation et de comptabilisation applicables aux PME
- Points d'attention récurrents relevés lors des contrôles de qualité
- Conséquences sur l'annexe et sur l'information donnée aux associés
- Traitement des changements de méthode et information comparative
- À retenir : Une nouveauté ne s'applique utilement que si son effet sur les comptes a été chiffré.

M2 Actualité fiscale des entreprises

- Mesurer l'effet sur le résultat imposable
- Mesures affectant la détermination du résultat imposable
- Évolutions des dispositifs d'allègement et de crédits d'impôt
- Conséquences sur les obligations déclaratives et leur calendrier
- Points de vigilance signalés par la pratique du contrôle
- Cas pratique : Les participants chiffrent l'effet des mesures retenues sur un dossier PME complet.

M3 Décisions et arbitrages de clôture

- Transformer l'actualité en décisions
- Options ouvertes au client et documentation des choix retenus
- Retraitements et corrections à opérer avant l'arrêté définitif
- Préparation de l'entretien de restitution au dirigeant
- Mise à jour du dossier de travail et des contrôles de clôture
- Mise en situation : Un participant restitue à un dirigeant joué par le groupe les décisions issues de l'actualité.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 130 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr